

Bachelier en enseignement section 2 Go teaching - Section 2

HELHa Campus Mons 159 Chaussée de Binche 7000 MONS		
Tél : +32 (0) 65 40 41 48	Fax : +32 (0) 65 40 41 52	Mail : edu-mons@helha.be

1. Identification de l'Unité d'Enseignement

DD305 Educabilité			
Ancien Code	PEDD3B05DIVNE	Caractère	Obligatoire
Nouveau Code	MEXB3050		
Bloc	3B	Quadrimestre(s)	Q1
Crédits ECTS	6 C	Volume horaire	95 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	Claire MEHAGNOUL (mehagnoulc@helha.be) Vinciane BRUMAGNE (brumagnev@helha.be) Chantal LECOLIER (lecolierc@helha.be) Sébastien ROCHET (rochets@helha.be)		
Coefficient de pondération	60		
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification	bachelier / niveau 6 du CFC		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

L'intitulé de cette UE fait explicitement référence au serment de Socrate. Elle aborde les objectifs d'équité et d'émancipation sociale poursuivis par le système éducatif de la FWB dans la perspective d'une école inclusive reposant sur le principe d'éducabilité de chacun des élèves quels que soient leurs profils et différences.

Comment tirer profit de l'hétérogénéité des groupes-classes ? Comment tenir compte des différents profils personnels, cognitifs et socio-culturels des élèves ? Comment faire en sorte que les inégalités sociales ne se transforment pas en inégalités scolaires ? Comment à la fois différencier et personnaliser ses pratiques pédagogiques ? Comment accompagner chacun des élèves en fonction de ses ressources, de ses difficultés, le cas échéant en présence de troubles d'apprentissage ou de situations de handicaps ?

Comment donner à tous les élèves un accès égal à la culture et à l'art, à travers leurs divers modes d'expressions (PECA) ?

Comment tenir compte des malentendus sociocognitifs ?

Comment développer l'esprit critique, l'ouverture à l'autre, à la diversité culturelle par le biais du questionnement philosophique ?

Comment construire et valoriser les répertoires linguistiques individuels (formation plurilingue) ? Comment favoriser une éducation à la tolérance linguistique, à la diversité des langues et à la citoyenneté démocratique (éducation au plurilinguisme)

Sensibilisation aux notions d'orthopédagogie (approche de l'enseignement spécialisé et des dispositifs d'inclusion)

Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

Compétence 1 **LES COMPÉTENCES DE L'ACTEUR INSTITUTIONNEL, SOCIAL ET CULTUREL**

Sous Compétence 1.1 Agir comme acteur social et culturel au sein de l'école et de la société, y compris dans leur transformation, intégrer la diversité et développer des pratiques citoyennes pour plus de cohésion sociale

1.1.1 Agir comme acteur social et culturel au sein de l'école et de la société, y compris dans leur transformation, intégrer la diversité et développer des pratiques citoyennes pour plus de cohésion sociale

Sous Compétence 1.2 Comprendre les enjeux éthiques et respecter les cadres déontologiques et réglementaires de la profession dans une perspective démocratique et de responsabilité

- 1.2.1 Comprendre les enjeux éthiques et respecter les cadres déontologiques et réglementaires de la profession dans une perspective démocratique et de responsabilité
- Compétence 2 **LES COMPÉTENCES DE L'ACTEUR D'UNE ORGANISATION APPRENANTE DANS UNE DYNAMIQUE COLLECTIVE**
- Sous Compétence 2.1 S'investir dans le travail collaboratif au sein d'une équipe éducative afin d'en augmenter le professionnalisme et l'expertise par la mobilisation de l'intelligence collective, notamment au cours de concertations
- 2.1.1 S'investir dans le travail collaboratif au sein d'une équipe éducative afin d'en augmenter le professionnalisme et l'expertise par la mobilisation de l'intelligence collective, notamment au cours de concertations
- Compétence 3 **LES COMPÉTENCES DE L'ORGANISATEUR ET ACCOMPAGNATEUR D'APPRENTISSAGES DANS UNE DYNAMIQUE ÉVOLUTIVE**
- Sous Compétence 3.2 Maîtriser les savoirs relatifs aux processus d'apprentissage, aux recherches sur les différents modèles et théories de l'enseignement ;
- 3.2.1 Maîtriser les savoirs relatifs aux processus d'apprentissage, aux recherches sur les différents modèles et théories de l'enseignement ;
- Sous Compétence 3.5 Agir comme pédagogue au sein de la classe et au sein de l'établissement scolaire dans une perspective collective, notamment à travers :
- 3.5.3 la construction et l'utilisation de supports d'observation et d'évaluation ; cette dernière étant spécifiquement à visée compréhensive et formative, favorisant la responsabilisation et la participation de l'élève dans ses apprentissages ;
- 3.5.4 la conception et la mise en œuvre de pratiques de différenciation pédagogique, d'accompagnement personnalisé des élèves tenant compte de leurs acquis antérieurs, de leur profil d'apprenant et, s'il échet, de leurs besoins spécifiques et reposant notamment sur le co-enseignement ou la co-intervention pédagogique ;

Acquis d'apprentissage visés

Adopter un regard sensible sur le monde environnant et sur l'enfant/ l'élève.

Se baser sur l'observation diagnostique dans le but d'opérer des choix pertinents en matière de climat organisationnel et de différenciation.

Identifier les pratiques et attitudes qui transforment les inégalités sociales en inégalités scolaires.

Prendre conscience des préjugés et stéréotypes liés aux différences sociales et identifier leurs impacts sur la manière d'enseigner.

Mettre en œuvre des actions pédagogiques permettant de lutter contre toute forme de discrimination.

Justifier ses dispositifs de différenciation au regard de sa compréhension des besoins des élèves et des facteurs motivationnels.

Prendre conscience de son propre cadre de référence en vue d'enrichir ses approches de la diversité et de la différence.

En s'appuyant sur l'analyse réflexive, identifier et choisir des outils et organisations visant à l'amélioration de sa pratique personnelle.

Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun

Corequis pour cette UE : aucun

3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend l(es) activité(s) d'apprentissage suivante(s) :

PEDD3B05DIVNEA Educabilité : rencontrer les diversités individuelles et cul 75 h / 5 C

PEDD3B05DIVNEB Educabilité : neutralité 20 h / 1 C

Les descriptions détaillées des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

4. Modalités d'évaluation

Les 60 points attribués dans cette UE sont répartis entre les différentes activités de la manière suivante :

PEDD3B05DIVNEA Educabilité : rencontrer les diversités individuelles et cul 50

PEDD3B05DIVNEB Educabilité : neutralité 10

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

Dispositions complémentaires relatives à l'UE

Le feedback d'évaluation se fera via un commentaire écrit envoyé par le secrétariat.

5. Cohérence pédagogique

Néant

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur adjoint de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2025-2026).

Bachelier en enseignement section 2 Go teaching - Section 2

HELHa Campus Mons 159 Chaussée de Binche 7000 MONS
Tél : +32 (0) 65 40 41 48 Fax : +32 (0) 65 40 41 52 Mail : edu-mons@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Educabilité : rencontrer les diversités individuelles et cul			
Ancien Code	14_PEDD3B05DIVNEA	Caractère	Obligatoire
Nouveau Code	MEXB3051		
Bloc	3B	Quadrimestre(s)	Q1
Crédits ECTS	5 C	Volume horaire	75 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Claire MEHAGNOUL (mehagnoulc@helha.be) Claire MEHAGNOUL (mehagnoulc@helha.be) Vinciane BRUMAGNE (brumagnev@helha.be) Chantal LECOLIER (lecolierc@helha.be)		
Coefficient de pondération	50		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

L'intitulé de cette UE fait explicitement référence au serment de Socrate. Elle aborde les objectifs d'équité et d'émancipation sociale poursuivis par le système éducatif de la FWB dans la perspective d'une école inclusive reposant sur le principe d'éducabilité de chacun des élèves quels que soient leurs profils et différences.

Comment tirer profit de l'hétérogénéité des groupes-classes ? Comment tenir compte des différents profils personnels, cognitifs et socio-culturels des élèves ? Comment faire en sorte que les inégalités sociales ne se transforment pas en inégalités scolaires ? Comment à la fois différencier et personnaliser ses pratiques pédagogiques ? Comment accompagner chacun des élèves en fonction de ses ressources, de ses difficultés, le cas échéant en présence de troubles d'apprentissage ou de situations de handicaps ?

Comment donner à tous les élèves un accès égal à la culture et à l'art, à travers leurs divers modes d'expressions (PECA) ?

Comment tenir compte des malentendus sociocognitifs ?

Comment développer l'esprit critique, l'ouverture à l'autre, à la diversité culturelle par le biais du questionnement philosophique ?

Comment construire et valoriser les répertoires linguistiques individuels (formation plurilingue) ? Comment favoriser une éducation à la tolérance linguistique, à la diversité des langues et à la citoyenneté démocratique (éducation au plurilinguisme) ?

Sensibilisation aux notions d'orthopédagogie (approche de l'enseignement spécialisé et des dispositifs d'inclusion)

Objectifs / Acquis d'apprentissage

Adopter un regard sensible sur le monde environnant et sur l'enfant/ l'élève.

Se baser sur l'observation diagnostique dans le but d'opérer des choix pertinents en matière de climat organisationnel et de différenciation.

Identifier les pratiques et attitudes qui transforment les inégalités sociales en inégalités scolaires.

Prendre conscience des préjugés et stéréotypes liés aux différences sociales et identifier leurs impacts sur la manière d'enseigner.

Mettre en œuvre des actions pédagogiques permettant de lutter contre toute forme de discrimination.

Justifier ses dispositifs de différenciation au regard de sa compréhension des besoins des élèves et des facteurs motivationnels.

Prendre conscience de son propre cadre de référence en vue d'enrichir ses approches de la diversité et de la différence.

En s'appuyant sur l'analyse réflexive, identifier et choisir des outils et organisations visant à l'amélioration de sa pratique personnelle.

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

Les contenus couvrent les thématiques suivantes :

Approche de différentes formes d'expressions culturelles/artistiques. L'expérience esthétique. PECA

Composantes de l'approche interculturelle en éducation.

Habiletés de pensée. Question philosophique et questions socialement vives.

La détection des difficultés et troubles d'apprentissage : distinctions, signes révélateurs, aménagements raisonnables (cadre décréteil et dispositifs), dispositifs d'inclusion.

Les enjeux et la mise en œuvre de la différenciation et d'une pédagogie de l'étayage (Lescouarch) : fondements et modalités de la différenciation, dossier d'accompagnement de l'élève (DAcCE).

L'éveil aux langues au service du développement citoyen (regard positif sur la différence des langues et cultures)

Démarches d'apprentissage

Travail interactif des notions qui permettront l'analyse, en lien avec la pratique de stage.

Apports extérieurs dont l'intervention de médiateurs culturels, rencontre culturelle.

Présentation des modalités du travail et accompagnement formatif.

Dispositifs d'aide à la réussite

Néant

Sources et références

- Grandserre Sylvain et Lescouarch Laurent (2021). Faire travailler les élèves à l'école. Sept clés pour enseigner autrement. Pédagogies. ESF Sciences humaines.

-KERLAN Alain, LANGAR Sania (2016). Cet art qui éduque. Yapaka.be

-Mouraux, D. (2012). Entre rondes familles et écoles carrées. De Boeck

- Michel Tozzi

- Pôle philo

- Philéas et auto-bulle

Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

Les notes de cours sont déposées sur Connected après chaque séance.

4. Modalités d'évaluation

Principe

L'évaluation se fera lors d'un entretien oral, sur base d'un travail écrit reposant sur :

- la récolte de traces diverses (observations sur le lieu de stage, rencontres culturelles et artistiques, prise de contact réelle avec une personne ressource)

Analyse critique. Cette analyse sera évaluée en tenant compte de la pertinence des cadres théoriques mobilisés.

Le feedback d'évaluation se fera via un commentaire écrit envoyé par le secrétariat.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation	Exm	100			Exm	100

Exm = Examen mixte

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 50

Dispositions complémentaires

Au Q3, mêmes modalités d'évaluation qu'au Q2.

Le feedback d'évaluation se fera via un commentaire écrit envoyé par le secrétariat.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2025-2026).

Bachelier en enseignement section 2 Go teaching - Section 2

HELHa Campus Mons 159 Chaussée de Binche 7000 MONS	
Tél : +32 (0) 65 40 41 48	Fax : +32 (0) 65 40 41 52
	Mail : edu-mons@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Educabilité : neutralité			
Ancien Code	14_PEDD3B05DIVNEB	Caractère	Obligatoire
Nouveau Code	MEXB3052		
Bloc	3B	Quadrimestre(s)	Q1
Crédits ECTS	1 C	Volume horaire	20 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Sébastien ROCHET (rochets@helha.be) Sébastien ROCHET (rochets@helha.be)		
Coefficient de pondération	10		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Ce module de formation fait suite aux modifications du 17 décembre 2003 relatives au décret de la Communauté française (Fédération Wallonie-Bruxelles) du 31 mars 1994 définissant la neutralité de l'enseignement dans la Communauté.

Cette formation a pour but de préparer les étudiants, futurs enseignants, à se situer par rapport à l'obligation de neutralité dans l'enseignement officiel et à adopter une posture adéquate en lien avec les prescriptions du décret ad hoc.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

Au terme de ce module, l'étudiant sera capable de :

prendre connaissance et d'analyser des décrets, de clarifier les concepts liés à la neutralité et de reconnaître la spécificité de la neutralité active

mettre en lien la neutralité avec la constitution belge et les valeurs démocratiques (des droits de l'Homme et de l'enfant)

se situer par rapport à l'obligation de neutralité dans l'enseignement officiel, de respecter le cadre déontologique et éthique

reconnaître les éléments freins à la neutralité et d'expérimenter des situations où la posture de neutralité doit être engagée.

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

Historique

Évolution de l'enseignement en Communauté française/Fédération Wallonie-Bruxelles de Belgique.

Caractéristiques de l'organisation de l'enseignement en Cf/FWB.

Origine des repères et balises légales.

Textes légaux

Textes fondateurs de la démocratie et de la citoyenneté moderne.

Décrets de l'enseignement.

Éléments de droit liés à la neutralité.

Spécificité de l'enseignement officiel francophone.

Concepts

Neutralité active.

Laïcité.

Relativisme.
Respect.
Tolérance.
Objectivité.
Esprit critique.
Citoyenneté.
Enjeux d'actualité...

Démarches d'apprentissage

Les étudiants seront, dans un premier temps, sensibilisés aux problèmes inhérents au système scolaire pouvant mettre à mal l'attitude de neutralité. Dans un deuxième temps, ils seront invités à parcourir les textes légaux qui font référence à l'obligation de ce principe de neutralité.

Et dans un troisième temps, ils seront amenés à ajuster leurs pratiques professionnelles pour correspondre aux attentes en matière de neutralité.

Les activités d'enseignement prendront la forme de

cours magistraux

lectures

exercices de mise en situation

débats

échanges d'expériences

analyses de cas/de témoignages

Dispositifs d'aide à la réussite

Néant

Sources et références

Les ressources seront déposés sur ConnectED.

Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

Les ressources en ligne seront déposés sur ConnectED.

4. Modalités d'évaluation

Principe

L'évaluation se fera lors d'un entretien oral, sur base d'un travail écrit reposant sur :

- la récolte de traces diverses (observations sur le lieu de stage, rencontres culturelles et artistiques, prise de contact réelle avec une personne ressource)

Analyse critique. Cette analyse sera évaluée en tenant compte de la pertinence des cadres théoriques mobilisés.

Le feedback d'évaluation se fera via un commentaire écrit envoyé par le secrétariat.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation	Exm	100			Exm	100

Exm = Examen mixte

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 10

Dispositions complémentaires

Néant

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2025-2026).